BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
3e série, no 270, novembre-décembre 1974, Botanique 17

Le genre *Melastomastrum* Naudin (Melastomataceae)

par Henri Jacques-Félix *

Résumé. — Le genre africain *Melastomastrum* comprend six espèces et quelques variétés des régions guinéo-congolaise et soudanienne, avec extension de deux d'entre elles à la région zambézienne.

Le genre *Melastomastrum* résulte d'une conception du genre *Dissotis* plus stricte que celle qui fut adoptée par de nombreux auteurs à la suite de Bentham et Hooker (Gen. Pl., 1867). Créé par Naudin en 1850, puis remis en synonymie, soit avec le genre *Tristemma* par Triana en 1871, soit plus communément avec le genre *Dissotis*, il a été opportunément rétabli par A. et R. Fernandes en 1954. Les premières espèces avaient été classées par Vahl (1797) et G. Don (1832) dans le genre *Melastoma* ; par Guillemin et Perrottet (1833) dans le genre *Tristemma* ; puis par Bentham (1849) dans son genre *Heterotis* [1].

Appareil végétatif

Toutes les espèces sont vivaces. De tempérament hygrophile, ce sont le plus souvent des arbrisseaux ramifiés, à croissance sympodiale, plus ou moins décombants ou dressés et pouvant atteindre 2,50 m de hauteur. Toutefois, quelques espèces peuvent supporter la destruction totale ou partielle de leurs organes aériens, tel *M. theifolium* qui, selon qu'il subit ou non des feux saisonniers, se comporte en hémicryptophyte avec un fascicule de racines charnues, ou forme des buissons. C'est également le cas de *M. capitatum* qui reste toutefois de taille médiocre. Quant aux autres espèces elles sont normalement frutescentes en raison d'habitats constamment favorables.

Les rameaux sont plus ou moins quadrangulaires, obscurément ailés lorsqu'ils sont jeunes. Herbacés chez plusieurs espèces, *M. capitatum*, *M. afzelii*, etc., ils sont plus grêles et plus ligneux chez d'autres, comme *M. theifolium.* Les caractères de la feuille sont peu variés et ne portent guère que sur les dimensions et la pilosité. Le pétiole est quelque peu aplati et son attache sur le rameau se prolonge par un repli interpétiolaire sur lequel les soies sont souvent plus développées que sur les entre-nœuds. Cette particularité et la saillie quandrangulaire des tiges sont en rapport avec un caractère anatomique sur lequel nous

* *Laboratoire de Phanérogamie, Muséum national d'Histoire naturelle, 16, rue Buffon, 75005 Paris.*

1. Les spécimens étudiés sont essentiellement ceux de Paris, Bruxelles, Zurich et Wageningen. Les Herbiers de Copenhague, de Kew et du British Museum m'ont également communiqué spécimens-types et documents. Je remercie la Direction de ces différents établissements.

reviendrons. Le limbe présente toujours le même type de nervation camptodrome, ses marges sont entières, sa forme va de largement ovale-cordée à étroitement linéaire-lancéolée ; les deux faces sont souvent discolores.

Inflorescence

La floraison est toujours terminale, qu'elle se produise sur les tiges principales ou sur les rameaux latéraux. Le glomérule est sessile ou subsessile, involucré par deux à trois paires de feuilles, d'abord sessiles puis bractoïdes. A l'aisselle de l'une des bractées de la fleur terminale se développe la deuxième fleur, elle-même involucrée de deux bractées dont l'une axille la fleur suivante et ce processus se poursuit de six à dix fois. Les pédoncules étant très courts, les ramifications successives se font sensiblement au même niveau pour former un réceptacle sur lequel les fleurs prennent place avec des bractées de plus en plus étroites. Bien qu'unipare la cyme reste thyrsoïde dans son principe par la permanence des deux bractées également développées. On pourrait supposer que la position du bourgeon favorisé est due au jeu des compressions, mais il est plus probable qu'elle est déterminée, de sorte que la structure opposée-décussée des rameaux place les fleurs sur une

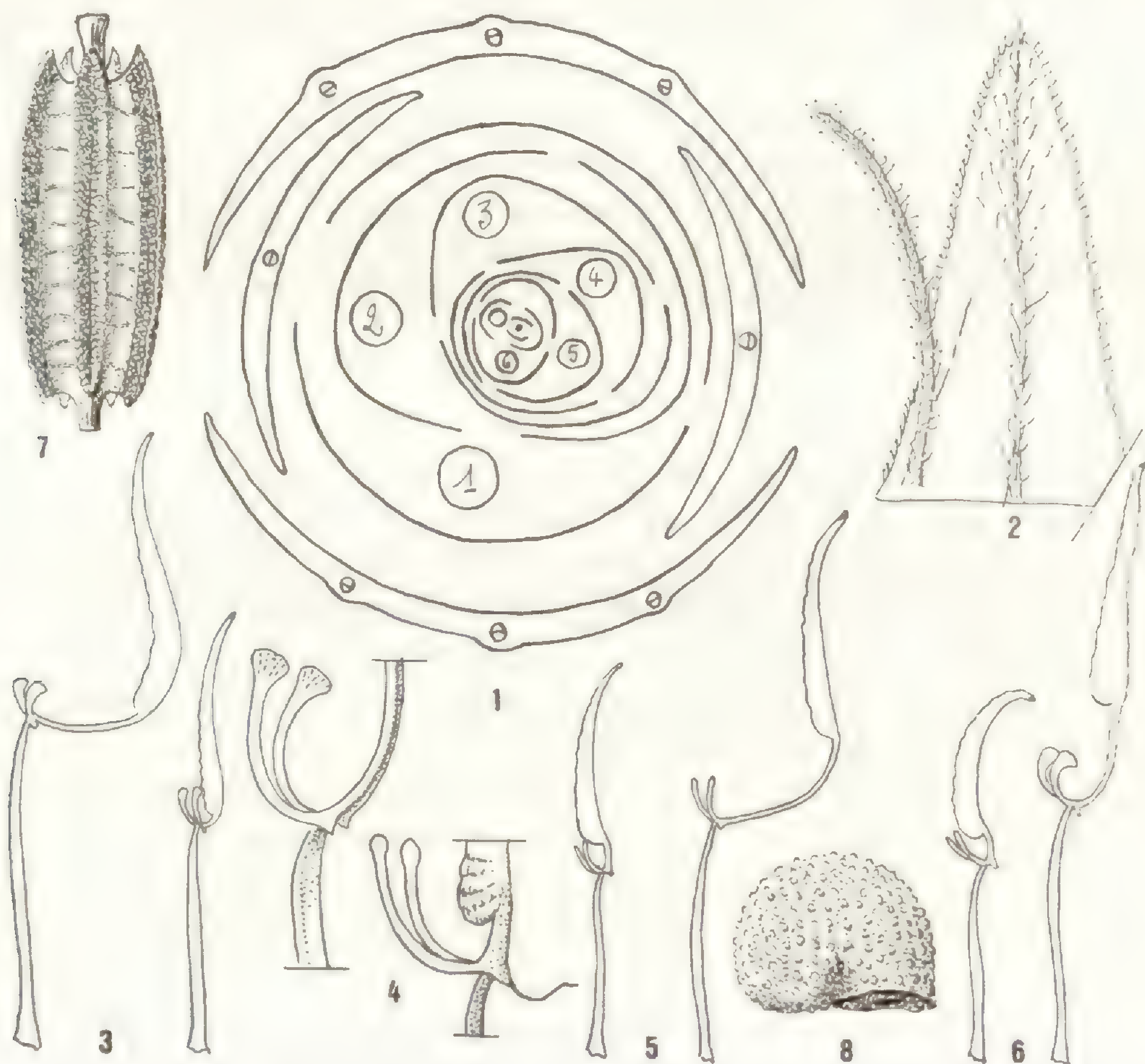


Fig. 1. — **1**, diagramme d'une inflorescence de *Melastomastrum* ; **2**, sépale anormal de *M. afzelii* var. *lecomteanum* × 4 ; **3**, étamines de *M. autranianum* × 2 ; **4**, détail des appendices staminaux de *M. theifolium*, l'étamine interne présente une anomalie de l'éperon × 6 ; **5**, étamines de *M. segregatum* × 2 ; **6**, étamines de *M. afzelii* var. *lecomteanum* × 2 ; **7**, placentas de *M. capitatum* var. *silvaticum* × 2 ; **8**, graine de *M. afzelii* var. *lecomteanum* × 24.

spire centripète (fig. 1). Comme dans toute cyme, les fleurs s'épanouissent successivement et chaque glomérule reste fleuri un certain temps malgré la fugacité des corolles.

L'inflorescence de *M. segregatum* se présente sous l'aspect d'une fausse panicule thyrsoïde qui, avec de deux à quatre rameaux latéraux, regroupe ainsi de trois à cinq fleurs aux extrémités des tiges. Ces fleurs indépendantes étant involucrées de deux paires de feuilles et d'une paire de bractées, il est évident que c'est chacune d'elles qui constitue l'inflorescence élémentaire, uniflore, comparable au glomérule des autres espèces.

Fleur

Les fleurs, 5-mères, sont sessiles ou subsessiles et toujours sous-tendues par deux bractées sensiblement de même longueur que le réceptacle. Les caractères de forme et de dimensions varient peu ; en règle générale les espèces et spécimens provenant des limites climatiques de l'aire sont de taille réduite.

Réceptacle et calice. — Ce sont les parties de la fleur les plus utiles à la spéciation. L'indument, qui en est l'élément distinctif, est malheureusement d'une étonnante variabilité. Dans le groupe d'espèces à réceptacle glabre, seul *M. theifolium* l'est complètement, alors que celui de *M. capitatum* et *M. segregatum* est normalement sétuleux sur la base pédicellaire. C'est dans l'autre groupe que les réceptacles typiquement porteurs d'émergences caractéristiques peuvent être parfois glabrescents, soit accidentellement sur de mêmes spécimens, soit de façon plus constante chez certains autres. Les lobes du calice persistent après l'anthèse et prennent une position réfléchie.

Corolle. — La fleur est toujours voyante avec une corolle variant de 3,5 à 5,5 cm de diamètre. Les pétales sont largement obovales à obtriangulaires ; leur couleur varie de pourpre à mauve, encore que la couleur blanche puisse parfois apparaître et devenir constante chez quelques variétés. Certaines espèces, comme *M. theifolium*, sont manifestement décoratives.

Étamines. — Sauf quelques cas osbeckioïdes toujours possibles chez les différentes espèces, les étamines sont en deux verticilles inégaux et légèrement dimorphes, comme chez la plupart des Osbeckieae. Dans le verticille externe les anthères sont de même couleur que la corolle, sauf lorsque celle-ci est blanche ; le pédoconnectif atteint de 4 à 7 mm, il est modérément arqué, finement canaliculé sur le dos et marqué de deux protubérances dorso-basales ; les deux lobes frontaux sont libres, obtus à claviformes ; le filet varie de 8 à 12 mm. Dans le verticille interne les anthères sont un peu plus courtes, bien que normalement subulées, et généralement jaunes ; le pédoconnectif est réduit à moins de 1 mm et porte une protubérance simple à la base dorsale ; les lobes frontaux sont plus courts et moins dilatés à leur apex ; le filet est plus court. Au total l'inégalité des pédoconnectifs est moins importante que chez certains *Dissotis*, mais celle des filets est sensible. La protubérance dorsale du pédoconnectif est très obscure et sans valeur descriptive ; cependant, sur les étamines internes de *M. theifolium* var. *controversum*, elle est parfois prolongée d'une soie, ce qui montre comment peut apparaître l'ergot qui caractérise certains autres genres (fig. 1).

Ovaire. — L'ovaire n'émerge jamais hors du réceptacle et il est même assez profon-

dément inclus chez plusieurs espèces. Il adhère d'abord entièrement à la base, puis par dix cloisons entre lesquelles sont logées les anthères avant l'anthèse. Le sommet est brièvement conique ou tronconique, sauf chez *M. autranianum* où il est plus étroit : il est fortement strigilleux chez *M. autranianum*, moins chez *M. cornifolium*, glabrescent ou glabre chez les autres espèces. Dans tous les cas l'apex porte une collerette péristyle, plus ou moins profondément 5-lobée et ciliée à sétuleuse. Le style est linéaire à filiforme, avec un stigmate punctiforme. Les placentas, stipités par une lame mince, sont cymbiformes à linéaires, presque aussi longs que la loge (fig. 1).

Fruit et graine. — Le fruit, généralement ellipsoïde, souvent urcéolé par constriction du réceptacle au-dessus de l'ovaire, est une capsule septicide. Chez les espèces frutescentes les glomérules et le tube du réceptacle se désagrègent souvent avant les placentas qui persistent encore longtemps sur l'axe floral.

La graine est cochléaire, finement tuberculée, la tache hilaire est circulaire ; l'ornementation varie quelque peu selon l'espèce.

Nombre chromosomique. — Le nombre observé par Cl. Favarger sur *M. capitatum* est de n = 17, que l'on retrouve également chez les *Tristemma* et les *Dissotis* du sous-genre *Argyrella* (*Bull. Soc. bot. suisse* (1962), **72** : 298).

Anatomie

La structure est dermomyélodesme, c'est-à-dire qu'il y a des faisceaux vasculaires dans l'écorce et des tubes criblés dans la moelle. Ce sont les faisceaux corticaux qui donnent l'aspect quadrangulaire des rameaux et qui déterminent le repli interpétiolaire en passant dans la feuille. Il y a là, à ce niveau, un véritable nœud vasculaire [1].

Indument

Il est formé de deux éléments : 1° soies capitées-glanduleuses, ou subulées, sur les tiges, les feuilles et parfois à la base du réceptacle ; 2° émergences sur le réceptacle. On pourrait ajouter les poils glanduleux signalés par C. Feissly [2], mais ces productions n'interviennent pas en morphologie descriptive. La forme des soies est très fluctuante et il peut y avoir mélange des deux sortes, subulées et capitées, sur de mêmes organes. Les émergences rameuses du réceptacle sont grêles et développées chez *M. afzelii*, plus courtes et comprimées chez *M. cornifolium* et *M. autranianum*. Enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, l'existence de cet indument est d'une irrégularité déconcertante, un même spécimen pouvant présenter des réceptacles glabrescents à côté de réceptacles densément vêtus. Normalement ces émergences occupent la partie moyenne et basse du réceptacle sans atteindre la partie supérieure. C. Feissly [2] a signalé l'existence d'émergences intersépalaires. Il s'agit probablement d'une anomalie comparable à celle observée sur certains spécimens de *M. afzelii* var. *lecomteanum* dont la soie intersépalaire est exactement le cil de base du sépale. Il n'y a pas de feuilles rigoureusement glabres ; chez les espèces, variétés ou formes

1. Je remercie M^{lle} M. Chalopin qui a vérifié cette structure chez les différentes espèces du genre.
2. Feissly, Cl., 1964. — Sur l'ornementation du tube calicinal de quelques Osbeckiées africaines. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.*, **87** : 137-170.

limbe glabrescent les soies sont très courtes et plus ou moins réduites à leur base adhérente au limbe. Enfin, chez *M. capitatum* var. *dialonkeanum*, le réceptacle du glomérule produit des émergences linéaires qui sont peut-être des bractées surnuméraires.

Affinités et classification

Les affinités avec le genre *Tristemma* sont particulièrement étroites. Déjà, Guillaumin et Perrottet, d'après un matériel médiocre il est vrai, classaient leur espèce dans ce genre. Puis, Triana y rapportait également, plutôt qu'aux *Dissotis*, les quelques espèces alors connues répondant à la définition du genre *Melastomastrum* de Naudin. La séparation est surtout basée sur la taille plus grande des fleurs, le dimorphisme staminal et la nature capsulaire du fruit. On peut aussi rapprocher les *Melastomastrum* des *Dissotis* du sous-genre *Argyrella*, dont les sépales sont également persistants et le nombre chromosomique identique. Il y a même une certaine convergence d'aspect, due à la pilosité glanduleuse, entre *M. afzelii* var. *lecomteanum* et *D. bambutorum*, mais la structure des inflorescences, et aussi celle des étamines, sont différentes. Enfin on pourrait faire encore un rapprochement avec le genre *Cailliella* dont les sépales sont persistants et les fleurs involucrées comme celles de *M. segregatum* ; en réalité des caractères importants séparent ces deux genres.

Certaines des cinq espèces que nous avons reconnues montrent une variabilité interne importante expliquant que plusieurs des taxa antérieurement proposés ont dû être mis en synonymie et que quelques-uns restent litigieux.

La variabilité de *M. capitatum*, le plus largement répandu, est surtout en rapport avec les facteurs du milieu et n'est finalement guère embarrassante. Cependant, deux spécimens, qui s'écartent du type par de grandes fleurs, par l'absence de soies sur le glomérule et le pédicelle, nous semblent constituer un taxon valable que nous attribuons comme variété à *M. capitatum* en raison des affinités d'ensemble, dont celle de l'ovaire. Enfin, la distinction avec certaines formes de l'espèce suivante est parfois incertaine.

M. afzelii, dans son aire limitée à l'Afrique occidentale humide, est très polymorphe. Nous avons réuni sous ce nom tout ce qui est caractérisé par des sépales plus ou moins carénés-pileux et avons établi plusieurs variétés qui se séparent en deux groupes. D'une part celui du type et de la variété *paucistellata* qui, par ses feuilles ovales-cordées et ses réceptacles toujours pourvus d'émergences, se sépare nettement de *M. capitatum* ; d'autre part celui des variétés *lecomteanum* et var. *dialonkeanum*, qui, par ses feuilles lancéées et ses réceptacles parfois glabres, s'en rapproche bien davantage. C'est ainsi que la variété *dialonkeanum*, qui a bien des sépales sétuleux, mais pas de poils glanduleux, pourrait tout aussi bien être rapportée à cette espèce (cf. texte, variété *dialonkeanum*).

M. cornifolium et *M. autranianum* sont voisins par leurs feuilles brièvement pétiolées, leur réceptacle normalement pourvu d'émergences rameuses et leur ovaire sétuleux. Cependant le premier est glabrescent dans ses parties végétatives ; le second est plus ou moins hirsute, beaucoup plus variable en raison d'une plus vaste répartition et recouvre les spécimens décrits comme *Dissotis latibracteata*.

M. theifolium est bien distinct des espèces précédentes par sa morphologie et son genre de vie. Sa définition ne souffre pas de difficultés malgré une variabilité due essentiellement aux conditions de l'habitat, et allant jusqu'à constituer des formes stationnelles comme la variété *controversum*.

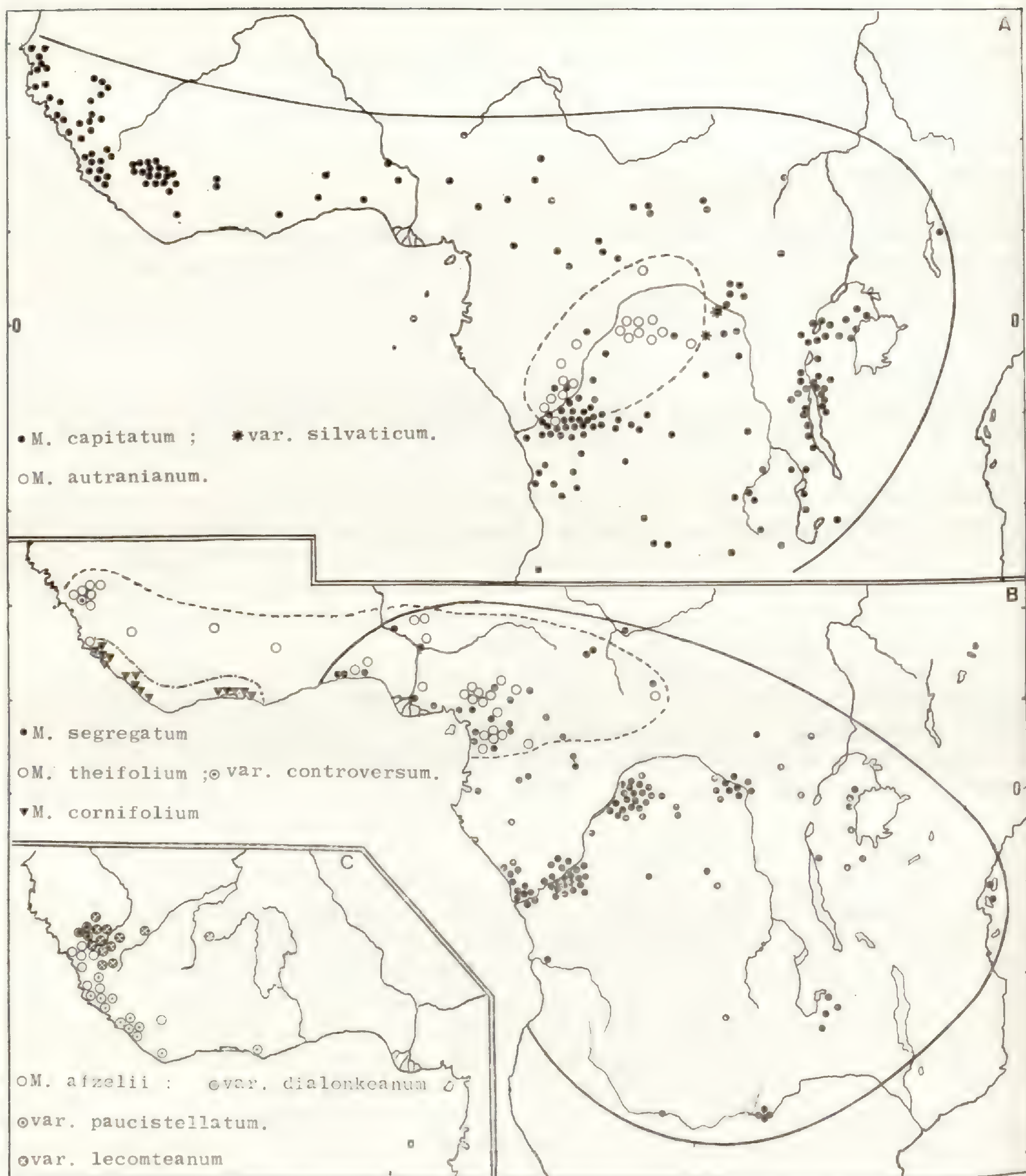


Fig. 2. — Répartition des espèces du g. *Melastomastrum*. La distribution, basée sur les localités de récolte, ne peut-être qu'approximative. Certaines régions privilégiées, le doivent autant à l'abondance des collecteurs qu'à celle des espèces concernées. C'est probablement le cas du Mont Nimba et des environs de Kinshasa pour *M. capitatum* ; celui des environs de Kinshasa, Eala et Yangambi pour les concentrations du *M. segregatum*. Toutefois les aires ainsi définies sont parfaitement valables.

M. segregatum est l'espèce la plus isolée du genre par ses inflorescences uniflores. Elle reste parfaitement homogène dans ses caractères fondamentaux et ne varie que par la dimension des feuilles, le degré de pilosité, etc. Les spécimens du littoral congolais sont plus ou moins hirsutes, ceux des stations périphériques sont plus réduits dans leurs dimensions.

CHOROLOGIE (fig. 2) [1]

Le genre *Melastomastrum* est exclusivement africain et d'extension guinéo-soudanienne, car si deux espèces pénètrent dans la région zambézienne, aucune n'est particulière à ce territoire. Le tempérament ombrophile ou hydrophile, mais non sciaphile, des espèces explique certaines particularités aréales.

Ainsi, *M. theifolium*, qui est le moins exigeant quant à l'humidité du substrat et affectionne même les sols rocailleux découverts qui font obstacle aux feux trop violents, demande cependant des précipitations suffisantes et reste cantonné dans les régions bien arrosées de l'Ouest africain. Héliophile et rupicole, il ne pénètre en zone forestière qu'à la faveur d'abrupts rocheux comme il en existe sur quelques collines au sud du Cameroun. Quant à l'aire variétale de *M. theifolium* var. *controversum*, elle correspond à une région gréseuse de Guinée, aussi favorable à la conservation d'espèces relictuelles qu'à la formation de néo-endémiques.

Inversement, *M. segregatum*, dont l'aire est axée sur la zone équatoriale, doit à son caractère palustre ou rivulaire d'occuper quelques stations dispersées en zone sèche et dont certaines sont franchement disjointes : au nord jusqu'au Tchad, à l'est jusqu'aux îles de Zanzibar et Pemba, au sud jusqu'aux Victoria falls et en Namibie. Nous ne considérons pas ces disjonctions comme relictuelles, car l'habitat palustre de cette espèce rend plausibles des transports directs par les oiseaux. On remarquera que ce *Melastomastrum* manque à l'ouest du Dahomey, les marécages qui lui seraient favorables étant déjà très occupés.

M. capitatum, dont les exigences sont moins étroites, a également une aire assez vaste, recouvrant sensiblement celle du genre, et a surtout une distribution plus diffuse. Sous une pluviométrie suffisante on le trouve sur les sols frais des lisières boisées, à l'abri des feux violents, et il devient plus abondant en moyenne altitude : Guinée, Kivou, etc. Sur les limites climatiques il se resserre sur les stations plus humides, bords de ruisseaux et galeries forestières. Il ne pénètre pas dans les sous-bois obscurs et si on le trouve dans la forêt congolaise c'est dans les clairières, principalement celles des savanes intercalaires de nature édaphique. Cependant, la variété *silvaticum* serait relativement sciaphile.

M. afzelii occupe les petits marécages d'Afrique occidentale. La variété du type et la variété *paucistellatum* s'étendent sur la région littorale, la première vers le nord, Guinée et Sierra Léone, la seconde plus au sud, Sierra Léone, Libéria, Côte d'Ivoire. Quant aux variétés *dialonkeanum* et *lecomteanum*, elles cohabitent au Fouta à moyenne altitude, la dernière s'étendant sur le versant oriental, avec une station disjointe au Mali.

M. cornifolium est également endémique de l'Ouest africain humide. Plus rare que le précédent il est confiné aux marécages côtiers de Sierra Léone, Libéria et Côte d'Ivoire.

1. La réalisation de cette carte a été facilitée, pour les nombreux spécimens du Zaïre, par l'ouvrage de P. BAMPS, Index des lieux de récolte, *in Flore du Congo, du Rwanda et du Burundi* (1968).

M. autranianum, espèce apparentée mais bien distincte, occupe l'ouest de la cuvette congolaise et semble donc moins répandu que *M. segregatum* dans les marécages forestiers. La variété du type se situe plutôt vers le Bas-Congo alors que la variété *latibracteata* est plus au nord-est. Nous n'avons pas fait la distinction sur la carte.

En conclusion, l'extension de ces quelques espèces reste généralement en retrait des possibilités écologiques et n'est guère influencée par l'homme. On remarquera également qu'elle n'atteint pas les îles du golfe de Guinée.

MELASTOMASTRUM Naud.

Melastomastrum Naud., *Annls Sci. nat.*, sér. 3, **13** : 296 (= Melast. Mon., 1 : 162), tab. 5, fig. 4 (1850) ; A. & R. Fern., *Garcia de Orta*, **2** : 278 (1954).

Dissotis Benth. ; Benth. & Hook., Gen. Pl., 1 : 746, p.p. (1867) ; Cogn., Mon. Phan., 7, Melast. : 362, p.p. (1891) ; Gilg, Mon. Afr., 2, Melast. : 10, p.p. (1891) ; Krasser *in* Pflanzenfam., **3** (7) : 130, p.p. (1893).

Tristemma Juss. ; Triana, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, **28** : 56, p.p. (1871).

Clé des espèces et variétés

1. Fleurs en glomérules involucrés de plusieurs paires de feuilles et de bractées.
2. Sépales triangulaires, aigus à acuminés ; le plus souvent avec indument sur le pédicelle ou sur le réceptacle ; feuilles lancéolées, ovales ou elliptiques.
3. Sépales glabres sur le dos.
4. Réceptacle glabre, base pédicellaire sétuleuse ou non ; sommet de l'ovaire glabre ou presque en dehors de la collerette ; pétiole normalement de plus d'1 cm...... 1. *M. capitatum*.
5. Soies simples, parfois assez longues, sur le glomérule et sur le pédicelle ; fruit jusqu'à 15 mm.. a — var. *capitatum*.
5'. Pas de soies sur le glomérule ; pédicelle glabre ou avec poils capités très courts ; fruit jusqu'à 20 mm.......... b — var. *silvaticum*.
4'. Réceptacle avec poils simples ou rameux, ou, s'il est glabrescent, le sommet de l'ovaire est sétuleux en dehors de la collerette ; pétiole normalement moins d'1 cm.
6. Plante glabrescente : partie basse du réceptacle avec soies simples éparses et partie moyenne avec poils rameux ou étoilés.......... 3. *M. cornifolium*.
6'. Plantes hirsutes.......... 4. *M. autranianum*.
7. Réceptacle avec soies capitées et poils rameux denses ; pétiole 3-15 mm.......... a — var. *autranianum*.
7'. Réceptacle glabrescent ou poils rameux épars ; pétiole 10-20 mm.. b — var. *latibracteatum*.
3'. Sépales carénés et sétuleux ou pubescents sur le dos ; pétiole 1-4 cm ; réceptacle ± 10 mm de haut, généralement avec poils étoilés.......... 2. *M. afzelii*.
8. Feuilles ovales-cordées ; réceptacle et sépales avec poils hérissés ; rameaux hirsutes.
9. Soies non glanduleuses ; nombreux poils rameux ou étoilés sur le réceptacle.......... a — var. *afzelii*.
9'. Soies glanduleuses ; poils rameux épars.......... b — var. *paucistellatum*.
8'. Feuilles lancéolées, en coin, arrondies ou subcordées à la base ; réceptacle glabrescent ou avec poils épars ; rameaux strigoses ou avec poils glanduleux courts.

10. Rameaux et feuilles avec poils glanduleux.................... c — var. *lecomteanum*.
10'. Rameaux strigoses.. d — var. *dialonkeanum*.
2'. Sépales oblongs, obtus ; pédicelle et réceptacle glabres ; bractées internes papyracées, glabrescentes ; rameaux souvent blanchâtres ; feuilles étroitement lancéolées à linéaires.... 5. *M. theifolium*.
11. Rameaux normalement glabrescents ; feuilles 1-3 × 5-8 cm ; corolle pourpre, jusqu'à 4-5 cm diam. ; anthère 10 mm environ.............................. a — var. *theifolium*.
11'. Rameaux éparsément hirsutes ; feuilles 0,6-1 × 4-5 cm ; corolle blanche, jusqu'à 3 cm diam. ; anthère 5 mm environ.................................. b — var. *controversum*.
1'. Fleurs à l'extrémité des rameaux, mais chacune d'elles ± pédonculée et séparément involucrée de 3 paires de bractées.................................. 6. *M. segregatum*.

1. **Melastomastrum capitatum** (Vahl) A. & R. Fern.

Melastomastrum capitatum (Vahl) A. & R. Fern., *Garcia de Orta*, **2** : 278 (1954) ; *Mem. Soc. Brot.*, **11** : 14 & 69 (1956) ; *Kirkia*, **1** : 69 (1961) ; Conspectus Flor. angol., **4** : 130 (1970) ; G. Cufodontis, *Bull. Jard. bot. État Brux.*, **19**, suppl. Enum. Plant. Aethiop. Sperm. : 630 (1959).

Melastoma capitata Vahl, Eclog. Pl. Amer. : 45 (1797) ; DC., Prod. 3 : 199 (1828). Type : *Isert s. n.*, Herb. Schumacher (C), Ghana. Cf. pl. IA.

M. capitata G. Don, Gen. Syst. (Gard. Dict.), 2 : 764 (1832), nom. illegit. Type : *G. Don* (BM), Sierra Léone.

Tristemma erectum Guill. & Perr., Fl. Seneg. Tent., 1 : 312 (1833). Lectotype : *Perrottet 357* (P !) Sénégal.

Heterotis capitata (G. Don) Benth. *in* Hook., Niger Fl. : 352 (1849), nom. illegit.

H. vogelii Benth., loc. cit. Type : *Vogel 175* (holo. K !, iso. Br !), Sierra Léone. Cf. pl. IIA.

Melastomastrum erectum (G. & P.) Naud., *Annls Sci. nat.*, sér. 3, **13** : 297 (= Melast. Mon. 1 : 163), tab. 5, fig. 4 (1850).

Dissotis capitata (G. Don) Hook. f., Fl. Trop. Afr., 2 : 449 (1871), nom. illegit. ; Cogn., Mon. Phan., 7, Melast. : 365 (1891) ; Taub. *in* Pflanzew. Ost-Afr., 5 (C) : 295 (1895) ; Gilg, Mon. Afr., 2, Melast. : 13 (1898) ; *in* Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921) ; Hutch. & Dalz., Fl. W. Trop. Afr., éd. 1, 1 : 213 (1927) ; Robyns, Fl. Parc nat. Albert, 1 : 673 (1948).

D. capitata var. *vogelii* (Benth.) Hook. f., loc. cit. : 450 ; Cogn., loc. cit. ; Gilg, Mon. Afr., 2, Melast. : 13 (1898).

D. capitata var. *barteri* Hook. f., loc. cit. Type : *Barter 1312* (K !) Nigeria ; Cogn., loc. cit. ; Gilg, loc. cit. ; Hiern, Cat. Afr. Welw. Pl., 1 : 365 (1898) ; A. & R. Fern., Conspectus Flor. angol., **4** : 131 (1970). Cf. pl. IIB.

D. radicans Hook. f., loc. cit. : 450. Type : *Afzelius*, Sierra Léone ; Cogn., loc. cit. ; Gilg, loc. cit. : 14.

D. hirsuta Hook. f., loc. cit. Types : *Afzelius*, *Barter*, Sierra Léone ; Cogn., loc. cit. : 366 ; Gilg, loc. cit.

D. petiolata Hook. f., loc. cit. : 448. Type : *Grant 730* (K !) Ouganda ; Oliver, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, *29* : Bot. Speke & Grant Exped., 73, tab. 40A, fig. 1 (1873) ; Cogn., loc. cit. : 363 ; Taub. *in* Pflanzenw. Ost-Afr. 5 (C) : 295 (1895) ; Gilg, loc. cit. : 12 ; Andrews, Flow. Pl. Sudan, 1 : 192 (1950). Cf. pl. IIIA.

Tristemma capitatum (Vahl) Triana, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, **28** : 56, tab. 4, fig. 41 d (1871).

Dissotis quinquenervis de Wild., *Bull. Jard. bot. État Brux.*, **5** : 79 (1915). Lectotype : *Vanderyst. s. n.*, fév. 1909 (BR !), Zaïre.

Dissotis erecta (G. & P.) Dandy *in* Andrews, Flow. Pl. Sudan, 1 : 192, fig. 110 (1950) ; Keay, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, **1** : 259 (1954).

Melastomastrum capitatum var. *vogelii* (Benth.) A. & R. Fern., *Mem. Soc. Brot.*, **11** : 15 (1956).

M. capitatum var. *barteri* (Hook. f.) A. & R. Fern., *Bolm Soc. broteriana*, sér. 2, **43** : 285 (1969) ; Conspectus Flor. angol., **4** : 131 (1970).

VAHL ayant cité son espèce comme provenant des « Indes Occidentales »[1], G. DON a cru pouvoir nommer, page 764 de son General System of Botany, vol. 2, un *Melastoma capitata* G. Don, récolté par lui en Sierra Léone, et citer page 803 *M. capitata* Vahl, qu'il suppose être un *Chaetogastra* américain. C'est TRIANA qui fut le premier à établir la synonymie dans le genre *Tristemma*. Quant aux combinaisons successives de BENTHAM et de HOOKER f., dans les genres *Heterotis* et *Dissotis*, basées sur l'homonyme et le type de G. DON, elles se trouvaient illégitimes et autorisaient DANDY à établir la combinaison : *Dissotis erecta* (G. & P.) Dandy. Enfin le rétablissement de l'espèce dans le genre *Melastomastrum* par A. et R. FERNANDES a permis de revenir au basionyme de VAHL.

Cette espèce est la plus répandue du genre et sa variabilité affecte ses différentes parties. Le plus souvent il s'agit de modifications plus ou moins déterminées par le milieu : plus forte pilosité dans les formes d'altitude ; réduction de la taille des fleurs sur la limite nord de l'aire, etc. Aussi, non seulement les mises en synonymie antérieures nous paraissent justifiées, mais il nous semble aussi que les quelques variétés maintenues jusqu'alors ne sont elles-mêmes que des formes stationnelles, ou bien relèvent d'études ultérieures plus approfondies. Cependant nous en proposons une pour quelques spécimens de la forêt du Congo.

a — *M. capitatum* var. *capitatum* (fig. 3)

Arbrisseau ramifié, diversement dressé ou étalé : rameaux quadrangulaires, avec soies apprimées éparses, parfois densément strigoses à hirsutes.

Feuilles pétiolées, elliptiques à ovales-lancéées ; pétiole de 0,5 à 3 cm de long, laminé, strigilleux ; limbe de 2,5 × 5-10 cm, base en coin ou subarrondie, apex aigu ; 5 (7) nervures ascendantes, le réseau tertiaire obscurément penné ; marges entières ; soies apprimées à la face supérieure, plus courtes et éparses à la face inférieure généralement plus claire.

Glomérules terminaux, sous-tendus par une ou deux paires de feuilles ; bractées (1 paire par fleur) persistantes, les externes plus ou moins foliacées, ovales, strigilleuses, les internes linéaires, naviculaires, plus ou moins membraneuses, seulement strigilleuses sur la côte médiane ; de trois à huit fleurs très brièvement pédonculées ; soies assez longues sur ces pédoncules et persistant sur l'inflorescence après enlèvement des fleurs.

Fleurs subsessiles, plus ou moins comprimées entre elles. Réceptacle glabre, sauf quelques soies sur la base pédicellaire ; ovoïde-oblong, 8-10 mm de haut ; sépales de 8 mm, triangulaires, acuminés, glabres sur le dos, finement ciliés[2]. Corolle pourpre (varie du violet au rose, rarement blanche) ; pétales obovales à obtriangulaires, d'environ 10 × 15 mm. Étamines dimorphes : les externes à anthères de 10 mm, de même couleur que la corolle ; pédoconnectif arqué de 6-7 mm, avec lobes frontaux de 2,5 mm ; filet de 12 mm. Internes à anthère de 7,5 mm, jaune ; pédoconnectif de 1 mm, avec lobes frontaux de 1,5 mm ; filet de 8 mm. Ovaire plus court que le réceptacle, apex arrondi à tronqué, glabre, surmonté

1. VAHL attribue également cette récolte à SCHUMACHER qui n'a jamais voyagé hors d'Europe. Quant à l'erreur d'origine elle peut être due à ce qu'ISERT, à l'issue de son séjour au Ghana, est effectivement passé par les Caraïbes avant de rentrer au Danemark. Consulter : J. JUNGHANS, 1961, Thonning's and Isert's collections from « Danish Guinea » (Ghana) in West tropical Africa. *Saetryk af Botanisk Tidsskrift.*, 57 : 310-355.

2. Le spécimen *Scaëtta 3070*, Côte d'Ivoire, présente quelques soies dorsales.



Fig. 3. — *Melastomastrum capitatum* (Vahl) A. & R. Fern. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, réceptacle du glomérule × 2 ; **3**, bractée interne × 2 ; **4**, réceptacle et calice × 4 ; **5**, sommet de l'ovaire × 4 (spéc. *Maclaud 310*).

d'une collerette 5-lobée, sétuleuss. Fruit de 7 × 15 mm. Graine cochléaire, d'environ 0,6 × 0,6 mm, tache hilaire circulaire.

Les premières récoltes ont été faites par PERROTTET et LEPRIEUR, à Kounoun au Cap Vert (Sénégal). Pour établir son genre *Melastomastrum*, NAUDIN a analysé les spécimens de HEUDELOT récoltés en Guinée (Sénégambie) et, pour établir sa combinaison avec le *Tristemma erectum* G. & P., il s'est référé à la récolte de LEPRIEUR et non à celles de PERROTTET qui ont cependant fourni le type.

SÉNÉGAL : *Adam 1173*, environs de Dakar, Sangalkani (avril) ; *Berhaut 1488*, *4663*, Niokolo Koba (janv., avril) ; *2244*, Niombato (juill.) ; *2245*, *4408*, Badi (janv., déc.) ; *Broadbert 98* (BR), Ziguinchor (sept.) ; *Fotius 613*, Kanéméré (oct.) ; *Leprieur s. n.* (a. 1829), Kounoun ; *Perrottet 353*, paratype ; *357*, lectotype, Kounoun ; *Trochain 1440*, *1489*, Casamance, rizière des Djougouts (fév.) ; *3970*, Messira Koumbeng (juill.). — GUINÉE : *Adam 3099*, Nimba (janv.) ; *3315*, Macenta (janv.) ; *5664*, Guéckédou (juill.) ; *6014*, Macenta, densément hirsute (août) ; *6030*, Macenta, longuement poilu (août) ; *6114*, Macenta-Ziama (août) ; *6276*, Nimba, densément hirsute (sept.) ; *14617*, Médina Ngnelandé (juin) ; *Chevalier 18466*, Timbo-Ditinn (sept.) ; *Heudelot 826*, « racine vivace, tiges élevées de 50 cm, fleurs roses en avril mai ; croît dans les bas-fonds humides de Karkandy » = Kakondi : aval de Boké (avril-mai 1837) ; *Jacques-Félix 202*, Kindia, lieux mi-ombragés (nov.) ; *697*, Younkounkoun, bord de ruisseaux ; corolle petite (janv.) ; *767*, Dalaba, marécage ; arbrisseau (fév.) ; *1181*, Guéckédou, en savane (sept.) ; *1297*, Macenta-Lôma, savane à 950 m alt. ; dressé, subhirsute, corolle grande (oct.) ; *2124*, plateau du Benna, 1 100 m alt. (nov.) ; *Macland 3*, environs de Conakry ; herbe de 1,30 m de haut « sternutatoire, on mélange la poudre au tabac » (oct.) ; *310*, Timbo, bords des ruisseaux (déc.) ; *Paroisse 40*, îles Tristao ; plante rampante, fleurs roses (a. 1895) ; *Pobéguin 1051*, Kouroussa, sols humides (sept.) ; *Schnell 2232*, *2999*, Nimba ; densément hirsute (janv.). — SIERRA LÉONE : *Adam 22195*, Mt Loma, 1 800 m ; hirsute (nov.) ; *Haswell 47*, Musaïa ; glabrescent (août) ; *Jaeger 253*, *1410*, Mt Loma, vers 800-1 000 m (oct., sept.) ; *Melville 6*, Mt Aureol-Kortright ; glabrescent (août) ; *Small 220*, Musaïa (sept.) ; *Thomas 2274*, Yetaya (sept.) ; *Tindall 12*, Bintoumane (fév.). — LIBÉRIA : *Adam 16499*, Nimba ; hirsute (déc.) ; *Adames 784* : corolle grande, blanche (nov.) ; *Leeuwenberg & Voorhoeve 4595*, Nimba (juill.). — CÔTE D'IVOIRE : *Aubréville 1147*, Nimba (mars) ; *Bonardi s. n.*, s. l. (s. d.) ; *Boughey 339* (BR), Tonkoui ; *599* (BR), Asakra ; *Chevalier 19493*, Mt Niénokoué, 500 m alt., Moyen Cavally (sept.) ; *22045*, Baoulé nord, sentiers frais (juill.) ; *de Wilde 965*, Bouaké, sol frais (sept.) ; *Jacques-Félix 1284*, Mt Tonkoui ; éparsément hirsute, entre-nœuds courts, pétioles longs (oct.) ; *Leeuwenberg 4272*, Bouaké (juill.) ; *Nozeran s. n.*, Danané ; densément hirsute (sept.) ; *Scaëta 3038*, *3070*, s. l. (s. d.). — NIGÉRIA : *Daramola & Adebusiyi FHI 38425*, distr. Bunu ; corolle blanche (oct.) ; *Jones FHI 18803*, Oboudou (juin) ; *Onochie FHI 18985*, de Bobi à Bateriko (juin). — CAMEROUN : *Biholong 251*, 80 km S.O. de Banyo (juin) ; *Breteler 419*, environs de Ngaoundéré (oct.) ; *Jacques-Félix 4771*, Nanga Eboko (août) ; *8134*, de Meiganga à Yarbang, en galerie ; fl. petites (sept.) ; *Letouzey 4991*, région de Yokadouma, prairie de Mbolemba (mai) ; *Lhote 10*, Mayo Lidi = Mayo Godi (fév.). — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : *Breyne 1548*, Bangui (sept.) ; *Koechlin 2982*, Carnot, savane (oct.) ; *Leeuwenberg 7282*, à l'ouest de Berbérati (déc.) ; *Le Testu 3242*, *3308*, Yalinga (oct.) ; *Tisserant 546*, Bambari, berges rocheuses de la Mbakou (oct.) ; *827*, Moroubas, marais ; 1 m de haut (nov.) ; *3722*, Mbaïki, clairière en forêt ; 1,50 m de haut (juill.). — SOUDAN : *Schweinfurth 1349* (P, Z), Sériba Ghattas (avr.). — CONGO : *Babet s. n.*, Mayama, savane humide (mars) ; *Farron 4046*, Mayama-Kindamba (avr.). — ZAÏRE : *Babault s. n.*, Kivou : Niamokube (mars) ; *s. n.*, Kivou : Makingere (mars). Tous les spécimens suivants, cités pour le Zaïre, le Rouanda et le Bouroundi, sont de l'Herbier de Bruxelles (BR). *Bequaert 3025*, Mboga-Lesse, savane vers 1 400 m (mars) ; *3374*, Beni, savane (avril) ; *1934*, Bogoro, marais de savane (juill.) ; *Blomme 112*, Bambesa (oct.) ; *Brenez 101*, Mondwe (fév.) ; *de Graer 599*, Doruma (juin) ; *Delhaye 208*, Mvuazi (août) ; *Deschamps s. n.*, riv. Lomami (mars) ; *Detilleux 588*, Kafubu (fév.) ; *Devred 1091*, Kinkosi-Madimba, sous-bois (fév.) ; *1603*, Kwango-Kikaya, savane de plateau (mars) ; *de Witte 5535*, *5699*, Upemba : Kanuga (fév.) et versant nord du mont Kia, vers 1 000 m (mars) ; *10620*, Batabu, affl. Semliki, vers 1 200 m (sept.) ; *10666*, Kombo, affl. Ruanoli, vers 1 500 m (sept.) ; *11125*, marais de Bakotsa, 1 160 m alt. (sept.) ; *Evrard 2271*, Ligasa-Mangala, forêt périodiquement inondée (mars) ; *Freyne 1*, Ikulu (janv.) ; *Gerard 4721*, Tukpwo, en galerie (nov.) ; *Germain 7516*, Lukavukavu, savane intercalaire (juin) ; *Gillet*

3095, Lula-Lumene (fév. mars) ; *Goossens 6087*, Nioki (août) ; *Heine 242*, rive lac Edouard (avr.) ; *Hendrickx 214*, Magengere (mars) ; *4982*, Lubika, 1 800 m (mars) ; *Jans 161*, lac Mayi Ndombé (janv.) ; *Jernanders 82*, Kahemba (janv.) ; *Laurent 224*, Mumosho (mai) ; *Luxen 126*, Kabambare (juill.) ; *Marlier 1706*, Katanga : près Manono (mars) ; *Michel & Reed 1785*, Malagarasi (juin) ; *Muambi 91*, Maluku : Menkao (fév.) ; *Nelis s. n.*, Bokala (a. 1913) ; *Oddon 1879*, Marjidi (a. 1901) ; *Pauwels 1459, 1653, 1725, 1832, 2541, 2804, 2853, 3368*, région de Kinshasa (janv.-juin 1959) ; *Pierlot 1416*, Kalehe, Buniakiri, 1 100 m (nov.) ; *Pittery 561, 564, 565*, Bambesa, Uélé (a. 1936) ; *Quarré 2949*, Lovoi Kamina (mars) ; *Renier 169*, Kisangi (oct.) ; *Risopoulos 297*, Kyika Kwango (mars) ; *Robyns 1806*, Kaponda, vallée de la Kafubu, vers 1 250 m (mars) ; *4236, 4237*, territoire Benza, savane (janv.) ; *Sapin s. n.*, Kasaï (janv.) ; *Steyaert 261*, Bambesa (avr.) ; *Thiébaud 757*, Kiala (avr.) ; *Vanden Brande 256*, de Kasiki aux Marungu, vers 2 200 m (juin) ; *Van der Ben 135*, lac Kivu, Kahele (fév.) ; *Vanderyst s. n.*, Kimpako (fév. 1909) ; *8208, 9072*, Kikwit (oct., mars) ; *14270, 14354*, Kisantu (janv.) ; *30335, 30344*, Kipako (mai) ; *30490*, Banza-Boma (mai) ; *38971*, Nupere (nov.) ; *39107, 39210*, Inpese (mars) ; *39309*, Kikonka (mars) ; *40228*, Masanfu (avr.) ; *Van Meel 409 bis, 1563 bis*, Kolobo (janv., avr.) ; *1649*, Fizi, berges Mukera (avr.). — Ruanda : *Troupin 14528* (mars). — Burundi : *Lewalle 408, 5350*, Bubanza, 1 300 m en savane (fév., mars) ; *520*, Bujumbura (mars) ; *Reekmans 344, 352*, Bubanga : Cibitoke, galerie vers 1 200 m (mars) ; *481*, Bubanga : Musigati, savane vers 1 300 m (avr.). — Angola : *Martins 7*, Luanda (s. d.) ; *Mechow 546* (Z), Tembo Aluma, riv. Cambo = Cavale (janv. 1881) ; *Welwitsh 903b*, Pungo Andongo, entre Quitage et Bumba. — Zambie : Fanshave *F 1986* (BR), Shiwa Ngandu (fév.) ; *F 2128* (BR), Kitwe (mars) ; *F 4373* (BR), Misaka Kitwe (s. d.) ; *Milne Redhead 4514* (BR), Mwilunga, près riv. Matonchi (fév.).

b — *M. capitatum* var. **silvaticum** Jac.-Fél., var. nov. (fig. 4)

A varietate typica differt receptaculo glomeruli et pedicello florum glabris.

Type : *J. Louis 16094* (BR ; iso-, P.).

Arbrisseau de 1 m de haut et davantage ; rameaux éparsément strigilleux à densément villeux. Feuilles sensiblement inégales, largement elliptiques-lancéées ; pétiole de 2,5 cm de long, strigilleux à villeux ; limbe jusqu'à 6,6 × 10 cm, arrondi aux deux extrémités avec acumen obscur au sommet ; 5 (7) nervures ; strigilleux à mollement hirsute sur les deux faces. Glomérule de huit à dix fleurs ; bractées internes scarieuses ; pas de soies sur les pédoncules (réceptacle du glomérule) ni sur les pédicelles, ceux-ci parfois avec quelques poils capités très courts. Fleurs grandes ; sensiblement mêmes caractères que celles du type, sauf que le réceptacle atteint 15 mm à la floraison et 18-20 mm dans le fruit.

Zaïre : *Germain 7437* (BR), rivière Lukenzu, Ikela, sous-bois de forêt marécageuse ; 1,25 m de haut ; fleurs violet lavé (juin) ; *Louis 16094* (BR, P), 22 km à l'est de Yangambi, association pélophile au bord de la rivière Lubilu ; arbuste à port érigé et à branches souvent sarmenteuses, corolle violacée (sept.).

2. **Melastomastrum afzelii** (Hook. f.) A. & R. Fern.

Melastomastrum afzelii (Hook. f.) A. & R. Fern., *Mem. Soc. broteriana*, **11** : 13 (1956).
Dissotis afzelii Hook. f., Fl. Trop. Afr., 2 : 449 (1871) ; Cogn., Mon. Phan., 7, Melast. : 364 (1891) ; Gilg, Mon. Afr., 2, Melast. : 13 (1898). Type : *Afzelius* (+), Sierra Léone ; néo. : *Thomas 2797* (P), Sierra Léone.

var. **paucistellatum** (Stapf) Jac.-Fél., comb. & stat. nov.



Fig. 4. — *Melastomastrum capitatum* var. *silvaticum* Jac.-Fél. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, bractée interne × 2 : **3**, réceptacle et calice × 4 ; **4**, sommet de l'ovaire × 4 ; **5**, graine × 32 (spéc. *Louis 16094*).

Dissotis paucistellata Stapf, *J. Linn. Soc. Bot.*, **37** : 99 (1905) ; Gilg, Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921) ; Keay, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954). Type : *Whyte*, Liberia.

var. **lecomteanum.** (Hutch. & Dalz.) Jac.-Fél., comb. & stat. nov.

Dissotis lecomteana Hutch. & Dalz., Fl. W. Trop. Afr., 1 : 215 (1927) ; *Kew Bull.* a. 1928 : 222 ; Keay, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954). Type : *Pobéguin 1699* (P !), Guinée.

a — *M. afzelii* var. *afzelii* (fig. 5 A)

Arbrisseau herbacé, hirsute, de 0,75 à 1 m de haut ; rameaux subquadrangulaires, densément hirsutes, poils étalés réfléchis.

Feuilles ovales à largement lancéées, longuement pétiolées. Pétiole de 1-4 cm, hirsute ; limbe de 3-5 × 5-10 cm, base arrondie à cordée, sommet acuminé, 5-nervié, poilu sur les deux faces, poils hérissés sur les nervures de la face inférieure.

Glomérules terminaux, 4-12-flores, sessiles à subsessiles sur la dernière paire de feuilles normales : deux à trois paires de feuilles bractoïdes involucrales, sessiles, ovales, nerviées, hirsutes sur les nervures ; bractées internes ovales, membraneuses et ciliées sur les marges, côte médiane saillante, sétuleuse.

Fleur voyante ; réceptacle obconique, rétréci vers le bas en pédicelle peu différencié (2-3 mm) ; 6 × 8-10 mm, vêtu à la base et sur le pédicelle de soies simples, puis, plus haut, sur les 2/3 ou 3/4 de la surface, d'émergences ramifiées, étalées, généralement formées d'un corps linéaire portant des soies en verticille vers le milieu, et en étoile au sommet : calice 8 mm dont 7 pour les sépales, ceux-ci triangulaires, 3 × 7 mm, marges finement ciliées, côte médiane saillante, avec soies hérissées, simples et fasciculées ou plus ou moins ramifiées. Corolle mauve ou rose ; pétales largement obovales, 1,5-2 cm de long. Étamines externes à anthère de 9-10 mm ; pédoconnectif de 5 mm avec ergot postérieur court, bilobé, lobes frontaux de 2 mm, claviformes ; filet de 10 mm. Étamines internes à anthère de 7,5 mm ; pédoconnectif de 0,5 mm avec lobule postérieur simple, lobes frontaux de 1,5 mm, claviformes ; filet de 7 mm. Ovaire plus court que le réceptacle, sommet libre convexe, glabre, collerette péristyle courte, 5-lobée, marginée d'une rangée simple de soies. Style de 18 mm.

Fruit de 7 × 13 mm, ellipsoïde-oblong, urcéolé sur le sec.

Graine de 0,5 × 0,5 mm, finement échinulée.

Guinée : *Jacques-Félix 201*, Kindia, marécage (nov.) ; *776*, Mamou, touffes compactes dans le marais de Douné (fév.) ; *1701*, Forécariah, marais (juin) ; *7014*, Koba, marécage (août) ; *Maclaud 172*, Konkouré (juill.). — Sierra Léone : *Thomas 2797*, Jigaya (sept.) ; *7015*, Kumrabai (oct.).

b — *M. afzelii* var. *paucistellatum* (Stapf) Jac.-Fél. (fig. 5 B)

L'indument des rameaux est moins dense, les soies sont étalées (non réfléchies), glanduleuses ; les émergences du réceptacle sont moins denses ; les feuilles plus cordées. Variété fort peu différente du type, mais son aire est distincte.

Sierra Léone : *Deighton 6142*, Manjehun (Kori) en marais (nov.) : spécimen intermédiaire par la densité de l'indument ; *Honold 14* (Z), Sherbro (a. 1923). — Libéria : *Adam 16044*, Buchanan (nov.) ; *Adames 773*, Lango (nov.) ; *Dalziel 8092*, Mt Barclay (janv.) ; *Daniel 431*, Suacoco (déc.) ; *Dinklage 1864* (BR, P, Z), Buchanan (10 oct. 1897) ; *2974*, *2988* (P, Z), Monrovia (nov. 1926) ; *3252* (BR), Monrovia (nov. 1934) ; *Okeke 63*, Monrovia (nov.). — Côte d'Ivoire : *Aké Assi* (n. v.), Zétouo, entre Touléplеu et Danané. — Ghana : Dr. *Joly s. n.* (BR, P), Axim (a. 1830).



Fig. 5. — A : *Melastomastrum afzelii* (Hook. f.) A. & R. Fern. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, réceptacle et calice × 4 ; **3**, sépale × 6 (spéc. *Jacques-Félix 201*).

B : *M. afzelii* var. *paucistellatum* (Stapf) Jac.-Fél. — **4**, sommité fleurie × 2/3 ; **5**, détail d'un rameau × 2 ; **6**, bouton floral × 4 (spéc. *Adam 16044*).



Fig. 6. — A : *Melastomastrum afzelii* var. *lecomteanum* (Hutch. & Dalz.) Jac.-Fél. — **1**, rameau fleuri × 2/3 ; **2**, réceptacle et calice × 4 ; **3**, sépale × 6 ; **4**, sommet de l'ovaire × 4 (spéc. *Jacques-Félix 631*).
B : *M. afzelii* var. *dialonkeanum* Jac.-Fél. — **5**, rameau fleuri × 2/3 ; **6**, réceptacle et calice × 4 ; **7**, sépale × 6 ; **8**, émergence du glomérule × 6 (spéc. *Jacques-Félix 678*).

c — *M. afzelii* var. *lecomteanum* (Hutch. & Dalz.) Jac.-Fél. (fig. 6 A)

Dans leur description de *Dissotis lecomteana* les auteurs indiquent un réceptacle glabre et établissent les affinités avec *D. capitata.* La vérité est que, sur le type lui-même, on peut observer quelques émergences rameuses et que les autres récoltes font état d'une grande variabilité à cet égard. Nous avons noté personnellement l'évolution géographique de ce caractère par l'examen de nombreuses populations du Fouta. C'est pour cette raison que nous avons été conduit à ramener cette espèce comme variété du *Melastomastrum afzelii.*

Guinée : *Adam 4658*, Dabola (avr.) ; *Chevalier 13459*, *13464*, région de Ditinn ; arbuste de 1 m (avril) ; *Jacques-Félix 553*, Mamou, en rizière (nov.) ; *588*, bords de la Ditinn ; soies de la base remontent assez haut sur le réceptacle qui peut aussi porter quelques émergences (nov.) ; *615*, Ditinn, bords de la Téné ; quelques émergences sur le réceptacle (déc.) ; *631*, Mali ; parfois quelques émergences sur le réceptacle (déc.) ; *672*, Pita, têtes de source en région gréseuse (déc.) ; *747*, Pita, ruisseaux du Massi (janv.) ; *1402*, Siguiri, bords marécageux de ruisseaux ; corolle peu développée (nov.) ; *1441*, Dinguiraye, bords de ruisseaux ; émergences sur le réceptacle (déc.) ; *1643*, Kinsan, mares des plateaux latéritiques et ruisseaux, copieuses populations de 1,50 m de haut, pleine floraison à cette date (mai) ; *Pobéguin 1699*, Dindéa, « plante peu commune, pousse au bord des ruisseaux, 1,10 m de haut, nombreuses fleurs rose vif » ; le type lui-même peut présenter quelques émergences sur le réceptacle. — Mali : *Chevalier 791*, Sikasso, cascade du Farako, plante de 1,50-2 m, très rameuse ; fleurs d'un beau rouge (mai).

d — *M. afzelii* var. **dialonkeanum** Jac.-Fél., var. nov. (fig. 6 B)

A varietate typica differt, ramis strigillosis eglandulosis ; foliis lanceatis ; receptaculo glabrescenti vel cum pilis ramosis.

Type : *Jacques-Félix 678* (P).

Cette variété se rencontre dans les marécages du Fouta avec la précédente. Elle s'en distingue par l'absence de poils capités et par les feuilles lancéées. Nous l'attribuons à *M. afzelii*, plutôt qu'à *M. capitatum*, du fait que les sépales sont carénés-sétuleux et que le réceptacle porte parfois des émergences.

Guinée : *Chevalier 18583*, de Dalaba à Diaguissa ; réceptacle et pédicelle glabres, mais feuilles lancéées et pas de poils glanduleux (sept.) ; *Jacques-Félix 678*, Pita, têtes de source du pays gréseux de Létouma ; arbrisseau dressé, rameaux strigoses, feuilles de 4,5 × 10 cm, pétiole de 1-2 cm, soies plumeuses à la base du réceptacle, réceptacle glabre, sépales avec soies sur la côte dorsale, corolle blanche (déc.) ; *684*, mêmes localité et date mais à fleur rose ; *768*, Dalaba ; densément poilu. feuilles plus courtes, certains réceptacles glabres, d'autres densément vêtus de poils ramifiés comme chez *M. autranianum*, également poils ramifiés sur le pédicelle (févr.).

3. **Melastomastrum cornifolium** (Benth.) Jac.-Fél., comb. nov.
(Fig. 7)

Heterotis cornifolia Benth., Niger Fl. : 351 (1849). Type : *Vogel 80* (K !). Pl. I B.
Tristemma neglectum Naud., *Annls Sci. nat.*, **13** : 299 = Monogr. 1 : 165 (1850). Type : *Palisot de Beauvois* (P !), Sierra Léone (voir texte).



Fig. 7. — *Melastomastrum cornifolium* (Benth.) Jac.-Fél. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, bractée interne × 2 ; **3**, réceptacle et calice × 4 ; **4**, émergence du réceptacle × 12 ; **5**, étamines × 2 ; **6**, sommet de l'ovaire × 4 (spéc. *Thomas 1414*).

Dissotis cornifolia (Benth.) Hook. f., Fl. Trop. Afr., 2 : 448 (1871) ; Cogn., Mon. Phan. 7, Melast. : 364 (1891) ; Gilg, Mon. Afr. 2, Melast. : 13 (1898) ; Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921) ; Keay, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954).
Tristemma cornifolium Triana, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, **28** : 56 (1871).
Tristemma ovalifolium Engl., Exped. Gazelle, Bot. S VI, nomen (1889). Type : *Naumann* (n. v.) Libéria.

Arbrisseau dressé, atteignant 0,90 m de haut, d'aspect général glabrescent. Rameaux subquadrangulaires, glabres à très éparsément strigilleux. Feuilles subsessiles à brièvement pétiolées ; pétiole de 2-8 mm, strigilleux sur le dos ; limbe étroitement elliptique-lancéolé, de 1,5-3 × 6-10 cm, base largement en coin ou arrondie, 5 nervures imprimées au-dessus, saillantes au-dessous, marges entières ; face supérieure à poils courts très apprimés, face inférieure éparsément strigilleuse à glabrescente.

Glomérule de deux à trois fleurs ; bractées externes foliacées, puis plus ou moins scarieuses, coriaces, glabres et ovales, les dernières oblongues, de 15-20 mm de long, sétuleuses sur la ligne dorsale.

Fleur sessile à obscurément pédicellée. Réceptacle obconique, atténué à la base, de 10-16 mm de long, quelques soies simples, finement capitées, sur le pédicelle et parfois quelques-unes éparses sur la moitié inférieure ; puis, vers le milieu, une ceinture irrégulière d'émergences ramifiées ou étoilées, les soies étant glandulo-capitées ou non, partie supérieure glabre. Calice de 10 mm, dont sépales de 8 mm, triangulaires, glabres sur le dos. Corolle mauve à pourpre ; pétales obovales de 15 × 25 mm. Étamines dimorphes : les externes à anthère de 10-12 mm ; pédoconnectif arqué, finement canaliculé sur le dos, de 5-6 mm de long avec deux protubérances à la base ; lobes frontaux linéaires, de 2,5 mm, modérément ou non dilatés au sommet, obtus ; filet de 12 mm. Internes à anthère de 8-10 mm ; pédoconnectif de 0,5-1 mm, lobes frontaux plus grêles et de 1 mm de long ; filet de 9-10 mm. Partie libre de l'ovaire éparsément strigilleuse ; collerette péristyle courte, formée de soies coalescentes à l'extérieur et marge brièvement sétuleuse.

Fruit étroitement ellipsoïde-oblong, de 9-10 × 20-22 mm, base atténuée sur le pédicelle, réceptacle bien plus long que l'ovaire.

Graine de 0,5 × 0,5, cochléaire, finement et régulièrement tuberculée, tache hilaire circulaire.

Sierra Léone : *Afzelius* (K) ; *Thomas 1414* (P !), vern. : damirosip (T.) ; *Palisot de Beauvois* ? Ce spécimen, sur lequel Naudin a établi son *Tristemma neglectum*, provient probablement de Sierra Léone, où P. de Beauvois a effectivement collecté vers 1786. Il s'agit vraisemblablement d'un double extrait de l'Herbier Delessert par Guillaumin, qui en était le conservateur. L'étiquette originale est libellée : *Melastoma*. Herb. Palissot-Beauvois. Les indications : *Tristemma* et 1822 semblent ajoutées. Le spécimen a été déposé à l'Herb. Mus. Paris en 1842. C'est là que Naudin a pu l'examiner ; puis ultérieurement Triana qui a établi la synonymie avec *Heterotis cornifolia* Benth. — Libéria : *Adam 25487, 27383*, Buchanan (mai) ; *Dinklage 2127* (Z), Buchanan (sept.) ; *Naumann* (a. 1874) (n. v. Cette récolte a vraisemblablement été nommée sur herbier par Triana et simplement citée par Engler dans l'avant-propos à la partie botanique de l'Expédition de la « Gazelle ». La synonymie a été établie par Gilg : Mon. Afr. Melast. : 13 (1898). — Côte d'Ivoire : *Aké Assi IA 2258* (n. v.), marécage près forêt Abouabou ; *Favarger* (6 août 1949), marais à *Clappertonia ficifolia* près de Grand Bassam ; *Hédin* (25-1-1931), forme des touffes en stations marécageuses près de Grand Bassam ; *Jolly 32*, région de Dabou ? ; vern.: niamok (a. 1895) ; *Roberty 14203*, lagunes (mars).

4. **Melastomastrum autranianum** (Cogn.) A. & R. Fern.
(Fig. 8)

Melastomastrum autranianum (Cogn.) A. & R. Fern., *Mem. Soc. broteriana*, **11** : 13 (1956).
Dissotis autraniana Cogn., Mon. Phan. 7, Melast. : 1180 (1891) ; Gilg, Mon. Afr. 2, Melast. : 13 (1898). Type : *Hens 32* (BR ! Z !), Zaïre.

var. **latibracteatum** (de Wild.) Jac.-Fél., comb. & stat. nov.
Dissotis latibracteata de Wild., *Bull. Jard. bot. Etat Brux.*, **5** : 69 (1915). Type : *Seret 1057* (Br !), Zaïre.

a — *M. autranianum* var. *autranianum*

Arbrisseau jusqu'à 2 m de haut ; rameaux subquadrangulaires, plus ou moins densément hirsutes, rousseâtres, lorsqu'ils sont jeunes.

Feuilles brièvement pétiolées, ovales à elliptiques ; pétiole hirsute, de 0,3 à 1 (parfois 1,5) cm de long ; limbe de 4-6 × 6-10 cm, variablement en coin, arrondi ou subcordé à la base, obscurément acuminé, 5 (7)-nervié, nervures imprimées au-dessus, saillantes en dessous, nervation tertiaire peu visible, nervilles obliques parallèles entre elles, espacées ; éparsément et brièvement strigilleux au-dessus (parfois finement hirsute), finement hirsute en dessous, principalement sur les nervures.

Glomérules terminaux, 3-5-flores, sessiles ; involucre de trois paires de feuilles progressivement bractoïdes, strigoses sur les deux faces ; puis bractées oblongues-naviculaires, sétuleuses sur la ligne médiane et au sommet, plus ou moins papyracées : soies capitées.

Fleur subsessile, pédicelle de 1-2 mm, plus ou moins comprimé, densément sétuleux, soies capitées ; réceptacle de 8 × 17 mm, ellipsoïde-oblong, atténué à la base ; densément vêtu jusqu'aux 2/3 de la hauteur de poils ramifiés capités, tiers supérieur glabre ; calice de 10 mm, dont sépales de 8 mm, triangulaires-oblongs, glabres sur le dos, finement ciliés. Corolle mauve à pourpre ; pétales obovales, de 1,5-2 cm de long. Étamines externes à anthère de 12 mm ; pédoconnectif de 4-5 mm avec double bosse dorso-basale, lobes frontaux de 2 mm, nettement claviformes, festonnés à l'extrémité ; filet de 12-14 mm. Étamines internes à anthère de 9-10 mm ; pédoconnectif de 0,3-0,5 mm, une bosse conique simple dorso-basale, lobes frontaux de 1,5 mm, linéaires-obtus ; filet de 8-10 mm. Ovaire d'abord plus court que le réceptacle puis aussi haut à maturité, libre sur sa demi-longueur, sommet conique-étroit, entièrement sétuleux ; collerette péristyle bien développée, 5-lobée, de 2 mm avec les soies qui sont finement capitées ; style de 2,5 mm.

Fruit de 18-20 mm ; les capitules se désagrègent plus ou moins sur place et les placentas persistent longtemps sur les pédoncules.

Graine de 0,7 × 0,7 mm, cochléaires, finement échinulées.

Espèce des stations marécageuses, en végétation à peu près toute l'année.

Congo : *Chevalier 4171*, Brazzaville (juill.) ; *27412*, région Batéké, Renéville (juill.) ; *27662*, région Bakongo, Mbamou (août) ; *de Néré 833*, Vinza, galerie forestière marécageuse (janv.) ; *Descoings 7617*, Fort Rousset, galerie forestière (juill.) *9718*, *7948*, plateau des Cataractes, Kibossi, marécage (déc.) ; *Farron 4142*, mare à Sphaigne de Gamakala (mai) ; *Koechlin 3269*, savane de Mbé (janv.). — Zaïre : *Chevalier 28113*, Eala (août) ; *Goossens 6159*, Bokatola (juin) ; *Hens 32*, bois humide à Lutété (fév.) ; *J. Léonard 302*, Eala (août).



Fig. 8. — *Melastomastrum autranianum* (Cogn.) A. & R. Fern. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, réceptacle et calice × 4 ; avec émergence × 12 ; **3**, sommet de l'ovaire × 4 (spéc. *Descoings 7617*).

b — *M. autranianum* var. *latibracteatum* (de Wild.) Jac.-Fél.

Cette variété, nommée comme espèce par DE WILDEMAN, peut être rattachée à *M. autranianum* dont c'est une forme à réceptacles diversement glabres, ou avec soies simples, très courtes, capitées ou non, sur la base pédicellaire, ou encore avec émergences rameuses ou étoilées éparses. Nous avons observé la même irrégularité de ce caractère chez *M. afzelii*. De plus la variété se distingue du type par ses feuilles plus étroitement elliptiques et plus longuement pétiolées. En réalité ces caractères sont eux-mêmes assez fluctuants et certains spécimens sont difficiles à classer.

ZAÏRE : Tous à BR. *Evrard 4385*, Yongoli-Tomba (Ikela), forêt rivulaire ; plante herbacée dressée, 60 cm de haut, fleurs roses ; *4527*, *4564*, Botoka-Ndjoku sur la Salonga (parc national Monkoto) ; fleurs pourpres, réceptacle glabre (août) ; *4754*, Basankusu, forêt marécageuse ; plante herbacée dressée, 1,50 m de haut, fleurs roses, bractées rouges (sept.) ; *Germain 8445*, de Djolu à Yahuma, forêt marécageuse ; pédicelle glabre, très rares émergences sur le réceptacle (mai) ; *Goossens 2608*, s. l. ; *4015*, Karavou ; réceptacle avec poils capités mais feuilles étroites (mars); *4418*, *4457*, Eala ; quelques poils capités sur le réceptacle (juin) ; *Laurent 1930*, Efukoï-N'Kombe ; réceptacle glabre, pédicelle strigose (juill.) ; *Lebrun 1412*, forêt marécageuse de Bokatola à Bikoro (BR, P) ; pédicelle strigose, quelques poils sur le réceptacle (sept.).

5. **Melastomastrum theifolium** (G. Don) A. & R. Fern.

(Fig. 9)

Melastomastrum theifolium (G. Don) A. & R. Fern., *Mem. Soc. broteriana*, **11** : 14 (1956).
Melastoma theaefolium [1] G. Don, Gen. Syst. (Gard. Dict.), 2 : 764 (1849). Type : *G. Don* (BM), Sierra Leone.
Heterotis theifolia (G. Don) Benth. in Hook., Niger Fl. : 351 (1849).
Tristemma theifolia (G. Don) Triana, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, **28** : 56 (1871).
Dissotis theifolia (G. Don) Hook. f., Fl. Trop. Afr., 2 : 449 (1871) ; COGN., Mon. Phan. 7, Melast. : 364 (1891) ; GILG, Mon. Afr. 2, Melast. : 13, tab. 2, fig. A (1898) ; Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921) ; KEAY, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954).

var. **controversum** (A. Chev. & Jac.-Fél.) Jac.-Fél., comb. & stat. nov.
Tristemma controversa A. Chev. & Jac.-Fél., *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, sér. 2, **4** : 681 (1932). Type : *Jacques-Félix 194* (P), Guinée.
Dissotis controversa (A. Chev. & Jac.-Fél.) Jac.-Fél., *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, sér. 2, **7** : 372, fig. 2 (1935) ; KEAY, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954).

a — *M. theifolium* var. *theifolium*

Arbrisseau ou sous-arbrisseau, jusqu'à 1,80 m de haut, en touffe normalement dressée à partir de racines tubéreuses fasciculées ; rameaux quadrangulaires, relativement grêles, blanchâtres ou suffusés de violet, diversement glabrescents ou éparsément strigoses sur les entre-nœuds, de longueur variable selon la station ; soies nodales.

1. La graphie originale « *theaefolium* » a été conservée jusqu'à GILG (1898), qui a corrigé en « *theifolium* ».



Fig. 9. — *Melastomastrum theifolium* (G. Don) A. & R. Fern. — **1**, sommité fleurie × 2/3 ; **2**, bractée interne × 2 ; **3**, réceptacle et calice × 4 ; **4**, sépale × 6 ; **5**, étamines × 2 ; **6**, sommet de l'ovaire × 4 (spéc. *Jacques-Félix 188*).

Feuilles brièvement pétiolées, oblongues-lancéolées à linéaires : pétiole laminé, éparsément strigose à sétuleux, de 2-4 mm de long ; limbe de 1-3 × 3-7 (8) cm, en coin aux deux extrémités, 3-nervié, sétuleux apprimé à la face supérieure, glabrescent ou éparsément poilu à la face inférieure, parfois subhirsute.

Glomérule sous-tendu par une à deux paires de feuilles sessiles et plus ou moins strigoses, puis bractées immédiatement glabres, papyracées, largement ovales ; réceptacle du glomérule strictement glabre ou avec quelques soies nodales.

Fleur subsessile ; pédicelle plus ou moins comprimé, glabre, réceptacle glabre, oblong, atténué à la base, de 6 × 14 mm ; limbe du calice pratiquement nul, lobes sépalaires de 8 mm de long ; membraneux, sans côte médiane et glabres sur le dos, éparsément ciliés sur les marges, oblongs à sommet obtus. Corolle voyante, généralement pourpre ; pétales largement obovales, jusqu'à 2,5 cm de long. Étamines normalement dimorphes : les externes à anthère de 11 mm ; pédoconnectif de 4-5 mm, canaliculé sur le dos avec deux petites bosses basales, lobes frontaux de 1,3 mm, dilatés-obtus à l'extrémité ou claviformes ; filet de 11 mm. Internes à anthère de 10 mm ; pédoconnectif de 0,5 mm, avec une petite bosse dorsale, lobes antérieurs de 1,5 mm, spatulés tronqués ; filet de 8 mm. Ovaire à peu près aussi long que le tube du réceptacle, partie libre convexe, 5-angulaire, glabre, ou avec quelques soies courtes ; collerette péristyle 5-lobée, ciliée.

Fruit de 16-18 mm, ellipsoïde oblong.

Graine cochléaire de 0,5 × 0,5 mm.

GUINÉE : *Adam 5578*, Guéckédou, Bolodou (juill.) ; *Chevalier 18240*, Kouria à Irébéleya (sept.) ; *18460*, Timbo à Ditinn, entre-nœuds longs (sept.) ; *20174*, Dalaba à Souguéta (oct.) ; *Chillou 837*, Friguiagbé, rochers (nov.) ; *Jacques-Félix 188*, Kindia, rocailles gréseuses (oct.) ; *2125*, Benna (nov.) ; *7168*, Benna ; hirsute, feuilles jusqu'à 2 cm de large (oct.) ; *Pobéguin 1696*, Timbo, terrain sec rocailleux (sept.). — SIERRA LÉONE : *Jaeger 771*, Mt Loma, 1 600 m (nov.) ; *Thomas 6211*, Magbilo (déc.). — CÔTE D'IVOIRE : *Bonardi 225*, sin. loc., entre-nœuds très courts (oct.). — GHANA : *Andoh FH 5423*, Ashanti, Kintampo, savane boisée (nov.). — TOGO : *Mildbraed 7250* (HBG). — NIGÉRIA : *Barter 1772*, Onitsha (a. 1858) ; *Dawodou 336* (MacGregor), Lagos (a. 1902) ; *Hepper 974*, rochers de Minna (oct.) ; *Keay FHI 22271*, Jemoa, Kogun Hill (nov.) ; *Meikle 696*, rochers de Minna (déc.). — CAMEROUN : *de Wilde 1237* (P, Z), Nkolbisson (nov.) ; *Jacques-Félix 3134*, environs de Foumban (fév.) ; *4938*, Yaoundé (nov.) ; *9185*, Lolodorf, crête rocheuse du Mt Minn (nov.) ; *Latilo & Daramola FHI 28859*, Ganguni (déc.) ; *Leeuwenberg 5992*, Sanaga (juin) ; *6194*, de Yokadouma à Moloundou (juill.) ; *Letouzey 1923*, *1925*, Mt Bana, lisière de bosquets et dalles rocheuses (mai) ; *4408*, prairie intraforestière du Dja, sur schiste ; feuilles petites, port frutescent (fév.) ; *7789*, nord Foumban ; fl. de 5-6 cm diam. (sept.) ; *8644*, nord Banyo, près Gandoua, sur arène granitique (juin) ; *8691*, Mayo Darlé, terrain rocheux (juin) ; *9578*, Mt Golep, près Ngoro, 1 575 m alt., terrain rocheux (nov.) ; *Maitland 1627*, Bamenda (mai) ; *Meurillon CNAD 1455*, Foumban 1 200 m alt. (avr.) ; *J. & A. Raynal 9467*, Yaoundé, colline de Minlo, pelouse à *Microdracoides squamosus* (fév.) ; *11955*, Yaoundé, Mt Mbankolo, dalles rocheuses humides (nov.) ; *Zenker & Staudt 560*, Yaoundé (a. 1895). — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : *Tisserant 1300*, région de Bambari, grès du Kaga Gumbiya ; 1,50 m de haut, fl. bleu violet (nov.).

Espèce frutescente, souvent rupicole et submontagnarde, ne s'observe pas dans les savanes à végétation graminéenne dense et feux violents. Parfaitement homogène quant à ses caractères essentiels, elle varie par la dimension et la pilosité des divers organes selon les conditions de l'habitat. Cependant, lorsque l'isolement géographique s'ajoute aux particularités stationnelles, il peut y avoir formation de petites variétés. Ainsi les spécimens *Jacques-Félix 2125* et *7168* qui proviennent du Benna s'écartent nettement du type, alors

que le spécimen *Jaeger 771*, pourtant récolté à 1 600 m sur le mont Loma, reste conforme. Enfin, nous conservons comme taxon la variété localisée sur les grès de Guinée.

b — *M. theifolium* var. *controversum* (A. Chev. & Jac.-Fél.) Jac.-Fél.

Sous-arbrisseau peu ramifié, de 0,50 m de haut, à partir d'une racine tubéreuse enfoncée dans les failles horizontales des grès ; rameaux grêles, blanchâtres, soies éparses, hérissées, à base glandulo-violacée ; feuilles très étroites, repliées en gouttière, hirsutes. Diffère du type par les dimensions plus faibles de toutes les parties et la fleur blanche. Sépales de 3 × 4,5 mm ; pétales de 10 × 15 mm finement ciliés de poils capités. Étamines externes : anthère de 6 mm ; pédoconnectif de 3,5 mm avec lobes frontaux de 1,2 mm ; filet de 7 mm. Étamines internes : anthère de 5 mm ; pédoconnectif de 0,5 mm avec lobes frontaux de 0,8 mm ; filet de 6 mm. Fruit de 4-5 × 8-9 mm ; collerette péristyle longuement ciliée.

GUINÉE : *Jacques-Félix 194*, Kindia, marches gréseuses humides du Mt Gangan ; fl. blanc pur (oct.) ; *Pobéguin 1338*, environs de Kindia, commun de Tabili à Kindia ; fl. jeunes (s. d.).

6. **Melastomastrum segregatum** (Benth.) A. & R. Fern. (Fig. 10)

Melastomastrum segregatum (Benth.) A. & R. Fern., *Mem. Soc. broteriana*, **11** : 12 & 68 (1956) ; Conspectus Flor. angol., **4** : 130 (1970).
Heterotis segregata Benth., Niger Fl. 350 (1849). Type : *Vogel 12* (K !). Nigéria. Pl. IIIB
Dissotis segregata (Benth.) Hook. f., Fl. Trop. Afr., 2 : 448 (1871) ; Cogn., Mon. Phan. 7, Melast. : 363 (1891) ; Taub. in Pflanzenw. Ost-Afr. 5 (C) : 295 (1895) ; GILG, Mon. Afr. 2, Melast. : 12 (1898) ; Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921) ; KEAY, Fl. W. Trop. Afr., éd. 2, 1 : 259 (1954).
Tristemma segregatum (Benth.) Triana, *Trans. Linn. Soc. Lond.*, **28** : 56, tab. 4, fig. 41 C (1871).
Dissotis minor Gilg, Mon. Afr. 2, Melast. : 12, tab. 2, fig. C (1898) ; in Pflanzenw. Afr., 3 (2) : 747 (1921). Type *Stuhlmann 3583* (n. v.).
Tristemma schlechteri Gilg, nom. nud., in Schlecht., Westafr. Kautsch. Exped. : 302 (1900). Type : *Schlechter 12782* (iso BR !, P !, Z !), Cameroun.
Melastomastrum schlechteri (Gilg) A. & R. Fern., *Bolm Soc. broteriana*, **29** : 48, tab. 2 (1955).

Arbrisseau de 1,50-2 m de haut, ramifié ; rameaux jeunes 4-angulaires, strigilleux ou rarement hirsutes, puis glabrescents et à écorce liègeuse exfoliée lorsqu'ils sont âgés ; soies plus longues sur les nœuds.

Feuilles pétiolées, ovales-lancéées à lancéolées-elliptiques ; pétiole de 1 cm environ, strigilleux ; limbe de 2,5-4 × 6-10 cm, 5-nervié, arrondi à largement en coin à la base, sommet aigu ; poils courts, apprimés, épars, sur les deux faces.

Inflorescences terminales et subterminales uniflores, groupées par trois à cinq en panicule thyrsoïde, sous-tendue par une dernière paire de feuilles normales ; chacune involucrée par trois paires de bractées masquant le réceptacle, les externes plus ou moins foliacées et strigilleuses sur le dos, les suivantes, glabres, scarieuses, papyracées.

Fleur brièvement pédicellée ; réceptacle glabre, sauf sur le pédicelle, oblong, de 5 × 10 mm ; sépales triangulaires-oblongs, de 4 × 8 mm, glabres sur le dos, finement ciliés. Corolle pourpre ; pétales largement obovales, 1,5 × 2 cm. Étamines généralement dimorphes et discolores : les externes à anthère de 9 mm, de même couleur que la corolle ; pédoconnec-



Fig. 10. — *Melastomastrum segregatum* (Benth.) A. & R. Fern. — **1**, sommité × 2/3 ; **2**, série de trois bractées × 2 ; **3**, réceptacle et calice × 4 ; **4**, commet de l'ovaire × 4 ; **5**, graine × 32 (spéc. *Jacques-Félix 4538*).

tif arqué, de 5-6 mm, avec deux petites bosses dorso-basales, lobes frontaux de 2 mm ; obtus à dilatés à leur extrémité ; filet de 10 mm. Internes à anthère de 7 mm, jaune ; pédoconnectif de 0,5 mm, avec une petite bosse dorsale, lobes frontaux de 1,5 mm, obtus ; filet de 7 mm. Ovaire plus court que le réceptacle ; partie libre arrondie, glabre ; collerette péristyle courte, formée d'une simple rangée de soies ; style de 2 cm, stigmate tronqué.

Fruit ellipsoïde-oblong, de 6-8 × 10-15 mm ; ovaire presque aussi long que le réceptacle.

Graine de 0,5 × 0,8 mm, hile punctiforme.

Dahomey : *Adjanohoun 404*, environs de Porto Novo (sept.) ; *Froment 1226* (BR), Cotonou (janv.). — Nigéria : *Barter 1311* (P, BR), Nupe (a. 1858) ; *Vogel 12* (K), Niger (août). — Cameroun : *de Wilde 2649*, Sanaga N. Obala (juin) ; *de Wit 7965* (WAG), Ayos (déc.) ; *Dinklage 367* (HBG), Mussinka (déc.) ; *Jacques-Félix 4538*, Bétaré Oya, rives du Lom (juill.) ; *8008*, Akonolinga, marais du Nyong ; forme des peuplements importants sur les parties demi-exondées des marais ensoleillés de la zone forestière (sept.) ; *Leeuwenberg 5152* (WAG), Eseka, rives du Nyong (mars) ; *5992* (WAG), nord Obala sur la Sanaga (juin) ; *6194* (WAG), sud Yokadouma, riv. Boumba (juill.) ; *Letouzey 2284*, Yoko, rives du Djérem, berges éclairées (juin) ; *7518*, NNE de Bagodo, rives du Djérem, forme des fourrés denses (juill.) ; *8775*, Foumban-Banyo, rives de la Mapé vers l'ancien village de Golori (juill.) ; *Mildbraed 4491* (HBG), Moloundou (fév.) ; *J. & A. Raynal 9991*, Ambam, berges du Ntem ; 2,5 m de haut, fl. pourpres, 5 cm diam. (févr.) ; *Saxer 278* (Z, WAG), Kounden, riv. Noun, vers 1 140 m (août) ; *Schlechter 12782*, région de Moloundou sur la Ngoko (oct.). — République Centrafricaine : *Breyne 1496* (BR), Bangui (sept.) ; *Chevalier 5258*, de l'Oubangui à la Kémo, très abondant (août) ; *Tisserant 1565*, à 60 km N de Bambari, buissons épais sur le bord de l'eau ; 1,50 m de haut (août). — Tchad : *Audru 77*, Bâ Illi ; fourré ripicole de 1,50 m de haut (juin) ; *Chevalier 10525*, du Salamat au pays des Koulfés (juin) ; *Fotius 1726*, berges du Bâ Illi dans 0,80 m d'eau (sept.). — Gabon : *Baudon 157* (BR), Libreville (s. d.) ; *N. Hallé 3967*, Bélinga, bords de l'Ivindo ; rameux, 2,50 m de haut (juin) ; *Le Testu 5005*, Haute-Ngounié, marécage de savane (oct.) ; *8907*, Kemboma, riv. Liboumba, affl. Ivindo (sept.). — Congo : *Chevalier 4058*, Brazzavile (juill.) ; *Descoings 6131*, vallée du plateau Batéké (juill.) ; *Farron 4155*, bords du Congo (mai) ; *5047*, bas Kouilou, boqueteaux littoraux de Pointe-Noire (fév.) ; *Koechlin 5559*, marécages des savanes côtières de Pointe-Noire (déc.) ; *Lecomte s. n.*, Loango (s. d.) ; *Makany 17*, embouchure du Kouilou (sept.) ; *Thollon 1276*, marais de Loango (oct.) ; *Trochain 11400*, confluent Djoué-Congo (sept.). — Zaïre : Tous ces spécimens sont de BR. *Bamps 569*, Lomani (avr.) ; *Becquet 1001*, riv. Kaluira, Raqueete (août) ; *Bequaert 879*, Mistandungu, bords boisés du Congo (oct.) ; *2256*, Penge, rapides de l'Ituri ; 2 m de haut (fév.) ; *6942*, Kisangani (fév.) ; *7288*, Kinshasa (avr.) ; *Bredo 193*, Dingila (juil.) ; *Breyne 40*, Kinshasa, marais du Pool (mars) ; *873*, Maluku, embouchure du Bombo (mai) ; *Brische s. n.*, Eala-Bokole (nov.) ; *Callens 4523*, marécage de Kisantu (fév.) ; *Compère 482*, terr. Seke-Banza, route de Kimvusa à Inga (sept.) ; *Corbisier 141*, berges de la Ruki (sept.) ; *Couteaux 117, 443, 499*, Eala, riv. Ruki (sept. oct.) ; *de Gruer 380*, Dungu (oct.) ; *de Giorgi 1453*, Mobaka (nov.) ; *Demeuse 225*, Stanley Pool (fév.) ; *446*, Équateur (juin) ; *502*, Lufundi (oct.) ; *Duchesne s. n.*, Lusambo (a. 1892) ; *Evrard 2606*, Mbandaka : de Wendji à Ikengo (oct.) ; *2935*, Watsi-Kengo, riv. Salonga (nov.) ; *3632 bis, 3735*, riv. Busira (mars) ; *4526*, Bokoto-Njoku, riv. Salonga (août) ; *Flamigni 10573*, Mayombe sur le littoral (janv.) ; *Germain 4734*, Eala, riv. Ruki (mai) ; *4876*, Isangi, riv. Batukula (mai) ; *8672*, Yangambi (mars) ; *Gillet 999*, Kisantu (a. 1900) ; *Goossens 2449*, Bolobo, env. Eala (janv.) ; *2676*, Besongote (nov.) ; *2816*, Boende, riv. Tshuapa (nov.) ; *2969, 2976*, Yangambi (mai) ; *Henrard 12*, lac Njale, Maniema (oct.) ; *Lebrun 405, 798*, Mbandaka (juill.) ; *1463*, Bikoro (sept.) ; *Laurent s. n.*, riv. Kiri (6-II-1903) ; *s. n.*, Kinshasa : Stanley pool (20 oct. 1895) ; *s. n.*, Kisangani (22-I-1896) ; *J. Léonard 49*, Eala (sept.) ; *550*, embouchure Ikelamba (sept.) ; *Moureau-Cheuvard & Thonnet 35*, Bikoro (oct.) ; *Nannan 52*, riv. Ikelamba (août) ; *Pauwels 29*, Kisantu (sept.) ; *4638, 4661*, environs de Kinshasa (août, sept.) ; *4679, 5002*, Maluku, (avr., juill.) ; *Putman 78*, environ 300 km E de Kinsangani (a. 1935) ; *W. Robyns 222*, Kisantu (juill.) ; *409, 502*, riv. Ruki (sept.) ; *Schouteden 92*, Moanda (août) ; *Schmitz 5041*, lac Moero

(nov.) ; *Vanderyst 27622, 27692*, Moanda (nov.) ; *33281, 37359, 38485*, Kisantu (août, déc.) ; *Vermoesen 1344*, Malela (janv.) ; *Wagemans 1786*, Inga (sept.). — BURUNDI : *Michel & Read 1451*, Kiaro-Mosso (mars). — TANZANIE : *Sacleux 1117*, Zanzibar ; arbrisseau jusqu'à 2,50 m de haut, dans les marais (mars) ; *Williams 137* (BR), Pemba (mars). — ZAMBIE : *Angus 251* (BR), Fort Rosebery (août) ; *637* (BR), Barotse : Balovale (oct.) ; *Borle 21, 261*, Barotse : Seshabe et Mongu (janv. août) ; *Fries 161* (Z), Victoria Falls (a. 1911) ; *Rogers 5585* (Z), Victoria Falls (sept.) ; *Symoens 11282*, berges du Lac Bangweolo (déc.).

LISTE DES NOMS CITÉS

(Les synonymes sont en italiques ; les combinaisons et variétés nouvelles sont en gras.)

Dissotis afzelii Hook. f.
D. autraniana Cogn.
D. capitata (G. Don) Hook. f.
D. capitata var. *barteri* Hook. f.
D. capitata var. *vogelii* (Benth.) Kook. f.
D. controversa (A. Chev. & Jac.-Fél.) Jac.-Fél.
D. cornifolia (Benth.) Hook. f.
D. erecta (G. & P.) Dandy
D. hirsuta Hook. f.
D. latibracteata de Wild.
D. lecomteana Hutch. & Dalz.
D. minor Gilg
D. paucistellata Stapf.
D. petiolata Hook. f.
D. quinquenervis de Wild.
D. radicans Hook. f.
D. segregata (Benth.) Hook. f.
D. theifolia (G. Don) Hook. f.
Heterotis capitata (G. Don) Benth.
H. cornifolia Benth.
H. segregata Benth.
H. theifolia (G. Don) Benth.
H. vogelii Benth.
Melastomastrum afzelii (Hook. f.) A. & R. Fern.
M. afzelii var. **dialonkeanum** Jac.-Fél.
M. afzelii var. **lecomteanum** (Hutch. & Dalz.) Jac.-Fél.
M. afzelii var. **paucistellatum** (Stapf) Jac.-Fél.
M. autranianum (Cogn.) A. & R. Fern.
M. autranianum var. **latibracteatum** (de Wild.) Jac.-Fél.
M. capitatum (Vahl) A. & R. Fern.
M. capitatum var. *barteri* (Hook. f.) A. & R. Fern.
M. capitatum var. **silvaticum** Jac.-Fél.
M. capitatum var. *vogelii* (Benth.) A. & R. Fern.
M. cornifolium (Benth.) Jac.-Fél.
M. erectum (G. & P.) Naud.
M. schlechteri (Gilg) A. & R. Fern.
M. segregatum (Benth.) A. & R. Fern.
M. theifolium (G. Don) A. & R. Fern.
Melastoma capitatum Vahl
M. capitatum G. Don
M. theifolium G. Don
Tristemma capitatum (Vahl) Triana
T. controversum A. Chev. & Jac.-Fél.

T. cornifolium (Benth.) Triana
T. erectum Guill. & Perr.
T. neglectum Naud.
T. ovalifolium Engl.
T. schlechteri Gilg
T. segregatum (Benth.) Triana

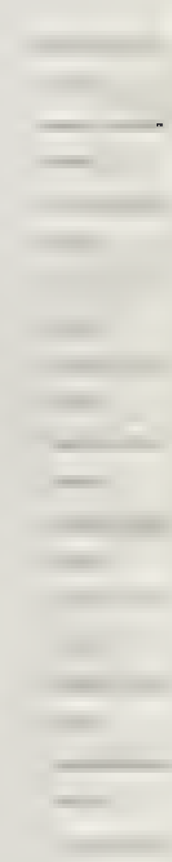
Manuscrit déposé le 5 janvier 1974.

PLANCHE I

A. — *Melastomastrum capitatum* (Vahl) A. & R. Fern. Basionyme : *Melastoma capitata* Vahl, spéc.-type : *Isert s. n.* (C).
B. — *Melastomastrum cornifolium* (Benth.) Jac.-Fel. Basionyme : *Heterotis cornifolia* Benth., spéc.-type : *Vogel 80* (K).

A





IDC microfiche foto Isert et Thonning

Museum Botanicum Hauniense

B



PLANCHE I

PLANCHE II

Melastomastrum capitatum (Vahl) A. & R. Fern. Synonymes :
A. — *Heterotis vogelii* Benth., spéc.-type : *Vogel 175* (K).
B. — ***Dissotis capitata*** var. ***barteri*** Hook. f., spéc.-type : ***Barter 1312*** (K).





PLANCHE II

PLANCHE III

A. — *Melastomastrum capitatum* (Vahl) A. & R. Fern. = *Dissotis petiolata* Hook. f., spéc.-type : *Grant 730* (K).

B. — *Melastomastrum segregatum* (Benth.) A. & R. Fern. Basionyme : *Heterotis segregata* Benth., spéc.-type : *Vogel 12 A* (K).



PLANCHE III

Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 3e sér., n° 270, nov.-déc. 1974,
Botanique 17 : 49-84.

Achevé d'imprimer le 30 avril 1975.

IMPRIMERIE NATIONALE

4 564 004 5